

“ S'il fallait aujourd'hui publier une seconde édition de ce travail et suivre le même plan que l'auteur—un seul volume ne suffirait pas à donner la liste de toutes les plantes introduites depuis la publication de ce livre, car, chacun sait la grande quantité qu'on en a importée, soit sous le point de vue commercial, soit pour l'ornement de nos jardins, et particulièrement du Jardin des Pamplemousses en rapport continual avec Londres, Ceylan, l'Australie, etc.

“ Encore l'*Hortus Mauritianus* s'arrête-t-il aux Fougères et à quelques Conferves ou plantes aquatiques; Bojer avait promis de faire connaître plus tard les Agames, c'est-à-dire les Fungus ou Champignons, Mousses, Lichens, Algues etc. qui croissent à Maurice ; non-seulement le temps lui a manqué, mais il a été forcé de faire halte.

“ Les frais d'impression, dans le temps où Bojer publia son livre, étaient excessivement élevés et malgré l'assistance donnée par Ad. D'Epinay et J. Dumée qui ont souhaité chacun pour deux cents exemplaires de l'ouvrage, Bojer s'est trouvé dans une position telle, qu'il est resté devoir aux imprimeurs une somme assez forte, relativement à ses ressources pécuniaires.

“ Un autre incident, survenu à l'improviste, a été le résultat d'un envoi qu'il avait fait à Londres, et sans prendre aucune information, de 300 exemplaires dont l'introduction n'a pas été permise. Les règlements de douane alors en vigueur frappaient de prohibition toute production littéraire et scientifique publiée dans une Colonie Anglaise. Les 300 exemplaires furent donc saisis, déposés en douane, et le sort n'en a jamais été connu, ni par Bojer, ni par qui que ce soit, mal-

gré les démarches et les perquisitions faites à ce sujet, de personnes haut placées et vivement intéressées à la solution de cette curieuse question."

Après cet exposé le Secrétaire entre dans quelques détails au sujet du mode de répartition des plantes sur les diverses localités Mauriciennes, et parle de celles introduites dans le pays, lesquelles ont pris droit de cité, et semblent refouler chaque jour ces indigènes si communes autrefois, et devenues aujourd'hui de plus en plus rares. Et il continue ainsi :

" La répartition des plantes, constituant la Flore de Maurice, sur les différents points de l'île plus ou moins élevés au-dessus du niveau de la mer, présente des particularités qui ne sont pas dénuées d'un certain intérêt.

" Bien que notre île ne se fasse voir sur la carte du Monde, que comme un point presque imperceptible, et qu'elle soit conséquemment très restreinte dans sa circonférence, puisque sa longueur du Nord au Sud est d'environ 44 milles et sa largeur de 32 de l'Est à l'Ouest, il y existe cependant des différences de température et d'altitude telles, que certaines espèces de plantes se tiennent pour ainsi dire, renfermées dans certaines localités qu'elles ne franchissent que très rarement, ou plutôt accidentellement.

" C'est surtout en gravissant le *Pouce*, montagne dont la hauteur est de 2,707 pieds, que l'on peut se faire une idée assez exacte des points de station occupés par telles ou telles plantes que vous laissez plus bas pour trouver plus haut telles ou telles autres qui apparaissent à mesure que l'ascension se fait.

“ Bien que cet aperçu soit devenu aujourd’hui assez difficiles, en raison des éclaircies nombreuses que la hâche a faites dans nos forêts, j’ai essayé d’en donner une idée à l’aide de quelques notes qui me sont restées, et que j’ai prises, il y a déjà plusieurs années et quand de grandes forêts existaient encore.

“ D’après le relevé que j’ai fait des envois successifs de matériaux devant servir à la Flore de Maurice, et qui ont été expédiés à Kew, on peut évaluer à environ 106 le nombre de familles naturelles de plantes ou ordres, représentés par environ 1,200 espèces formées par divers genres.

“ J’ai compris parmi ces espèces quelques plantes n’appartenant pas précisément à Maurice, mais qui, ayant été introduites depuis déjà plusieurs années, se sont tellement répandues dans nos champs et jusques dans nos forêts même, qu’elles ont pris possession du terrain et s’y sont naturalisées.

“ Dans ce nombre de 1,200 espèces la famille des Fougères est représentée par 235 espèces, c’est-à-dire qu’elle constitue près du cinquième de toute la végétation de l’île, (Agames à part bien entendu,) viennent ensuite les Légumineuses et les Graminées, l’une comptant 76 et l’autre 75 espèces, ou environ le 16me de la végétation.

Les autres familles se présentent dans l’ordre suivant :

Cyperacées.....	66
Orchidées.....	50
Rubiacées.....	48
Euphorbiacées.....	46
Composées	42

Myrtacées.....	41
Malvacées	30
Loganiées	21
Bixinées	18
Laurinées, Sapindacées et Byttneriacées	15
Urticées et Convolvulacées	14
Lycopodiées	13
Nyctaginées et Labiacées.....	12
Boraginées et Malvacées.....	11

et ainsi de suite en diminuant pour les autres familles.

“ Les grands arbres qui constituent nos restes de forêts sont : les bois de Pomme, bois Bigaignon, bois de Nèfle, appartenant à la famille des Myrtacées, le bois de Benjoin, espèce de Terminalia, de la famille des Combretacées, devenu excessivement rare. Le Bois Puaut, *Fætidia Manritiana* qui se plait sur les côtes arides, à une distance assez rapprochée des bords de mer, était l’essence des forêts qui couvraient autrefois la partie de l’île appelée Grand’ Baie et Bois Rouge. Ces forêts, dites alors “ Réserves du Gouvernement” ayant été abattues, il en est résulté une diminution considérable des individus de ce genre *Fætidia*, lequel selon toutes les apparences, est appelé à s’éteindre et à disparaître totalement, puisqu’il n’existe qu’à Maurice seulement.

“ Les autres arbres de forêts appartiennent à la famille des Sapotacées, des Ebénacées, des Laurinées et des Sapindacées. Les Sapotacées sont représentées par des espèces du genre *Sideroxylon*, *Labourdonnaisia*, *Imbricaria* et *Mimusops* connues sous le nom de Bois de Nattes à grandes et petites feuilles, Tambalacoque, etc.

“ Les *Ebénacées* se composent du genre *Diospyros* qui compte plusieurs espèces, dont la définition est très obscure.

“ Enfin, comme beau spécimen de la famille des Sapindacées, le Bois de fer peut être cité ; c'est le genre *Stadtmania* qui n'a qu'une seule espèce et qui de même que le bois de Colophane et le bois Puant tend à disparaître.

“ Les plantes qui se rencontrent sur les points les plus élevés de l'île, appartiennent aux genres *Dombeya* et *Croton*, *Monimia*, *Rousseia*, *Andromeda*, *Salaxis* et enfin en montant toujours aux *Helichrysum*, *Gnaphalium*, ou Immortelles.

“ Celles qui croissent au bord même de la mer, dans le sable, sont, (ainsi que le fait existe sur le littoral de toutes les contrées intertropicales), le *Tournefortia*, le *Rhizophora*, le *Suriana*, puis une petite composée fort intéressante par son mode de propagation et les propriétés médicales qu'on lui attribue. (*) C'est le *Microrhyncus sarmentosus* D. C. ou *Launaea pinnatifida* de Cassini.

“ Cette plante croît en abondance sur le rivage, elle produit des racines charnues, longues, pivotantes, s'enfonçant dans le sable à une assez grande profondeur, et à la manière des *Scorsonères* avec lesquelles elle a les plus grands rapports ; des tiges stoloniformes ou plutôt de vrais stolons partent de la plante dans divers sens, se dirigent horizontalement sur le sable, s'enracinent et donnent naissance, de distance en distance, à de nombreux individus.

“ On trouve également sur le littoral la Pervenche de

(*) Remède efficace contre la piqûre du *Laffe*. (*Synanceia brachiatata*.)

Madagascar, *Vinca minor*, l'*Argemone mexicana*, le *Varou* (*Hibiscus tiliaceus*, le *Zapania nodiflora* excessivement commune, un *Asparagus*, etc., etc.)

“ A une petite distance, et en s'éloignant un peu de la côte, on rencontre un arbrisseau extrêmement intéressant en raison de certaines propriétés qui lui sont attribuées (1) et de la polymorphie de son feuillage.

“ Cette plante a été placée dans la famille des Rutacées c'est le *Xanthoxylon heterophyllum* D. C. ou *Fagara heterophylla* Lamk La localité qu'elle habite est assez restreinte. Je l'ai vue pour la première fois dans les défrichés des anciennes forêts de la Grand' Baie, et plus tard dans les environs du Trou d'Eau Douce. On la retrouve également dans certaines parties du Grand-Port et dans les bouquets de bois avoisinant la „Mare d'Albert.”

“ Une autre plante de la famille des Asclépiadées—le *Carissa Xilopicron*—appelée *Bois Amer* à la Réunion, qui poussait à l'ombre des forêts, a été détruite en même temps que les forêts tombaient sous la hâche du planteur. Dans les nombreuses excursions que j'ai faites, je n'ai eu l'occasion de ne la rencontrer qu'une fois, sur les bords, à cette époque boisés, de la Rivière Cognard, à Flacq.

“ Je viens de parler des plantes qui vont bientôt disparaître—genre et espèce—puisque les genres *Stadtmania* et *Fetidia* n'ont chacun qu'une espèce unique existant à Maurice seulement,—maintenant je dirai en passant un mot d'une espèce de *Clitoria* à fleurs verdâtres excessivement commune autrefois sur les bords du chemin des Hollandais à Flacq, et

(1) Dans le traitement de la maladie connue sous le nom de *Tambave*.

dans les environs de Mont-Plaisir. Elle est indiquée dans l'*Hor-tus Mauritianus* de Bojer sous le nom de *C. viridiflora*. Depuis vingt ans environ, elle a totalement disparu et n'a laissé aucune trace malgré toutes les recherches que j'ai faites ou fait faire pour la retrouver.

“ Nous avons deux autres espèces de ce même genre, le *C. Ternatea* dont une variété porte une fleur blanche et le *C. Heterophylla* charmante et délicate petite plante à fleurs bleues, devenant comme plusieurs autres plantes indigènes, rare de jour en jour.

“ Les genres *Urena*, *Triumfetta*, *Sida*, *Solanum* dont les espèces étaient connues sous le nom de *herbe balai*, *Bringelles marrons* sont remplacées dans nos cours et dans nos champs par des espèces entièrement étrangères et appartenant aux genres *Lantana*, *Daphne*, *Ruellia*, *Barleria*, *Thunbergia*, *Quamoclit*, *Desmanthus*, *Capraria*, *Rivina*, etc.

“ J'ai déjà dit que nos forêts étaient envahies également par des plantes étrangères ; la Vallée du Pouce se compose de *Litsea*, d'*Hamaetoxylon*, d'*Acacia*, etc. Les lisières des grandes forêts du centre, sont devenues inextricables par les pousses vigoureuses du *Rubus Hamiltonianus*, du *Passiflora fæti-da*, de *l'Hyptage Madablota*, etc.

“ A ce point qu'un Botaniste voyant aujourd'hui Maurice pour la première fois pourrait prendre tous ces exotiques naturalisés comme autant d'indigènes. C'est ce qui est déjà arrivé ; car le Filao, *Casuarina equisetifolia* bien évidemment apporté de Madagascar, il y a plus d'un demi-siècle, est indiqué dans le *Prodromus* de De Candolle comme croissant naturellement ici.

“ Il y a eu aussi des déplacements de plantes d'une loca-

lité à une autre localité éloignée, depuis que de grandes routes ont été ouvertes, et qu'une voie ferrée traverse l'Ile dans une grande partie de sa longueur et dans presque toute sa largeur. L'*Elephantopus scaber* relegué autrefois sur le hautes montagnes en est descendu pour vivre sur le bord des rivières, un *Arundo* est arrivé des hauts et les *Utricularia* du Grand-Bassin et les *Nymphaea* de Flacq croissent aujourd'hui dans la Rivière des Calebasses.

“ J'en ai dit assez pour donner une idée du mode de répartition des plantes à Maurice, et je vais terminer cette faible esquisse en parlant d'un genre de plantes très bizarre, le *Pandanus*—des espèces qui existaient quand Aubert-du-Petit-Thouars est venu à Maurice, et de celles qui croissent à Rodriguez, d'après une note communiquée par un observateur très intelligent, M. George Jenner. Puis je finirai par quelques mots sur l'historique d'une autre plante dont la rapide propagation a fait le désespoir des planteurs de cannes, et qui s'est tellement enracinée dans l'Ile, qu'il n'est pas un seul endroit dans la ville ou dans les campagnes où la présence n'en puisse être constatée.

“ Les *Pandanus* ou Vacoa étaient à l'époque dont je viens de parler, c'est-à-dire quand Du-Petit-Thouars se trouvait à Maurice excessivement communs, sur les 10 ou 12 espèces indiquées par ce savant Botaniste, l'une d'elles le *P. conoideus* n'a jamais été rencontré par Bojer lui-même il y a déjà plus de trente ans; le *P. palustris* est celui qui croît dans les eaux stagnantes du haut des Plaines-Wilhems et constituant la mare dite “ Aux Vacoas,” c'est la plus commune.

“ Le *P. maritimus* a aussi, on peut le dire disparu, des

localités où il était indiqué par Du-Petit-Thouars, c'est-à-dire aux embouchures de la rivière de Flacq et de celle du Rempart. En défrichant les forêts on a détruit celles qui y croissaient, mais comme certaines espèces poussent de préférence dans des endroits marécageux, et tout à fait improches à la culture de la canne, on les y rencontre parfois,

“ Je ne parle pas ici de celui dont la feuille est si nécessaire, lequel est pour ainsi dire, naturalisé, et que l'on plante le long des careaux de cannes dans plusieues habitations. Il n'est pas indigène de Maurice et a été introduit de Madagascar.

“ Le même sort déjà subi par certains animaux aux allures lourdes et massives, c'est-à-dire l'*extinction totale de l'espèce* semble être réservée à quelques-uns de nos gros Vacoas et de nos Mapous, *Cissus mappia*; il leur adviendra, ce qui est advenu au Dronte, à l'Epyornis etc., que Bory de St-Vincent dans un élan d'excentricité comparaissait à des ébauches, à de simples esquisses que le Créateur de toutes choses, mécontent de son ouvrage, aurait effacé de la surface de la terre, de même que le peintre efface de sa palette un travail qui a cessé de lui plaire.

“ Maintenant parlons du joli petit fléau végétal trop connu sous le nom d'*Herbe Caille*. Disons d'abord que les Sociétés d'Acclimatation doivent se montrer sévères à l'endroit de certaines plantes et ne les admettre à l'importation qu'après s'être bien positivement assuré de leur utilité. L'exemple se présente dans la plante en question, ainsi qu'on va le voir.

“ Ce fut pendant que feu J. Newman était Directeur du Jardin des Pamplemousses, en 1828 ou 1829, que des graines

provenant d'un envoi fait par M. Robert, Directeur du Jardin Botanique de Toulon, furent adressées à M. Newman.

“ Les seules *belles* fleurs de cette époque, telles que roses simples ou doubles, résédas, pensées, gueules de loup, pissonlits et autres régnaienent en souveraines dans nos jardins, quand fleurit pour la première fois cette petite plante que l'on trouva d'une exquise gentillesse et qui rappelait aux Européens la *Paquerette* si jolie et si délicate.

“ Elle poussa à ravir au Jardin des Pamplemousses et se répandit bientôt dans les environs, puis au delà et puis ensuite finit par envahir l'île tout entière, car elle se reproduit non-seulement par ses semences ailées que le vent dissémine de toute part, mais aussi à l'aide de tiges souterraines à la façon des fraises.

“ Nous ne connaissons pas, Bojer et moi le nom scientifique de cette plante dont j'envoyai un échantillon à M. Henri Cassini, qui faisait une étude spéciale et appprofondie de la famille naturelle des Composées. Il en fit la description sous le nom de *Balbisia divaricata*. Cass. *Annales des Sciences Naturelles* An. 1829.

“ Ce genre *Balbisia* avait été fondé par Willdenow. Plus tard d'autres échantillons furent adressés à A. P. De Candolle et décrits par lui dans son *Prodromus* vol, 5, p. 679 sous le nom de *Tridax procumbens*, plante depuis longtemps connue de Linnée et originaire du Mexique. Elle se trouve aussi à Cuba et dans l'Inde orientale d'après Wallich. Selon toutes les apparences et malheureusement nous avons à craindre qu'elle appartienne à tout jamais à Maurice.